



ASSEMBLÉE NATIONALE

10ème législature

Cinquantenaire du débarquement de Provence

Question écrite n° 11040

Texte de la question

M. Charles Fèvre attire l'attention de M. le ministre des anciens combattants et victimes de guerre sur la commémoration du cinquantenaire des débarquements des troupes françaises en Normandie et en Provence. Or si les textes et communiqués officiels rappellent bien les deux débarquements, il n'est pas de même en ce qui concerne la médiatisation et la diffusion de l'information. C'est pourquoi il lui demande s'il peut donner l'assurance aux anciens combattants de l'armée d'Afrique que la commémoration revêtira la même solennité pour les deux débarquements et que les hautes autorités de l'État et les représentants des Alliés participeront équitablement aux différentes cérémonies qui marqueront leur cinquantenaire.

Texte de la réponse

Le cinquantième anniversaire du débarquement de Provence sera célébré cette année avec beaucoup de faste, les commémorations prévues dans le Var et les Bouches-du-Rhône permettront en effet de rendre, avec éclat, l'hommage qu'ils méritent à l'armée et aux soldats d'Afrique. Le 14 août, une grande revue navale aura lieu de Villefranche à Toulon avec la participation des flottes alliées. Le 15, jour anniversaire, sont prévues deux grandes cérémonies militaires en présence des plus hautes autorités américaines et françaises. La première se déroulera au Dramon, près de Saint-Raphaël, où ont débarqué les Américains. Les personnalités se rendront ensuite à Cavalaire où les troupes françaises avaient repris pied sur le sol national. Cette cérémonie rendra un hommage particulier à l'armée d'Afrique qui a joué un rôle très important dans ce débarquement et dans la libération de la France. De plus, le souvenir de ces combattants sera également évoqué au mois de mai prochain, à l'occasion de la célébration du cinquantenaire des combats de Monte Cassino où s'est illustré ce corps expéditionnaire.

Données clés

Auteur : [M. Fèvre Charles](#)

Circonscription : - UDF

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 11040

Rubrique : Cérémonies publiques et commémorations

Ministère interrogé : anciens combattants et victimes de guerre

Ministère attributaire : anciens combattants et victimes de guerre

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 7 février 1994, page 560

Réponse publiée le : 7 mars 1994, page 1135